Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Le noyé est reconnu

Le noyé du quai de Nantes a été reconnu hier à la Morgue de l'Hôpital de la Fraternité où il avait été transporté. C'est un peigneur, Louis Robaeys, âgé de 69 ans, qui demeurait avec sa nièce, boulevard Montesquieu, 4.

Le pauvre homme atteint de rhumatisme, ne pouvait plus guère travailler. Entré à l'Hôpital au mois d'avril il avait quitté cet établissement, il y a une quinzaine de jours.

Lundi il était parti aux Ballons, pour chercher du tabac et c'est en revenant qu'il sera tombé dans le canal.

En effet, sa blague était complètement pleine de tabac.

Il devient donc à peu près certain qu'on se trouve en présence d'un accident. Rien ne permet, en effet, de croire à un suicide.

BRULE AUX PIEDS

Un teinturier de l'usine Motte-Bossut fils et Mengers, avenue Alfred-Motte, Victor Bazier, 28 ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, hameau de la Tour-Eiffel, passait sur une poutre placée au-dessus d'une cuve en ébullition, lorsque soudain, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans ladite cuve.

Un repos de 20 jours a été ordonné au blessé, qui porte des brûlures étendues du pied droit.

SOUS LE CHARIOT

Chez MM. Motte-Bossut, filateurs, boulevard de Fourmies, un jeune backeur, Georges Lefebvre, 14 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, 13, s'était glissé sous le chariot du métier, pour le nettoyer, lorsque, par mégarde, le fileur le mit en marche. L'enfant ne parvint pas à se dégager assez vite et sa jambe gauche fut comprimée entre le chariot et le support.

M. le docteur Delattre a ordonné au blessé un repos de quinze jours.

L'AMOUR DE LA FRANCE

L'agent de sûreté Doutreligne a arrêté, hier soir, rue de Leuze, Joseph Ghysens, âgé de 41 ans, tisserand, rue Bramle, 17, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Il a été conduit à Lille.

LES VOLS

M. Yvo Malfait, rentier, demeurant Grande-Rue, cour Masurel, 8, a porté plainte au 3e arrondissement pour vol d'une somme de 350 fr. commis hier après-midi pendant son absence.

— D'autre part, Aramis Cardon, cabaretier, Grande-Rue, 202, a porté plainte pour vol d'une somme de 2 francs commis dans son comptoir, hier après-midi.

MENDIANT IRASCIBLE

Pierre Sturbeaux, âgé de 63 ans, sans profession, demeurant rue des Longues-Haies, 108, a été mis en état d'arrestation pour ivresse, mendicité, menaces et violences sur la jeune Julienne Moulin qui refusait de lui donner un morceau de pain qu'elle portait.

FIN DE GREVE

Les ouvriers teinturiers-apprêteurs de l'usine Brouwers-Degeyter, qui étaient mis en grève samedi, réclamant une augmentation de salaire de 0fr. 25, reprennent le travail aujourd'hui, après avoir obtenu des satisfactions partielles.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Mardi, le service de la fourrière a capturé cinq toutous vagabonds.

LES POCHARDS

Un procès-verbal pour ivresse manifeste a été dressé contre le nommé Louis Scalbert, 43 ans, tailleur, demeurant rue Dampierre, 21.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix aux élèves du collège de jeunes filles aura lieu dans la salle des fêtes de l'établissement, aujourd'hui jeudi, 29 juillet, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. Tadjoint Dewitte.

A la Bourse du Travail

FEDERATION DES OUVRIERS DU BATIMENT. — La réunion mensuelle du Comité fédéral qui devait avoir lieu le mardi 3 août prochain est remise au mardi suivant, soit le 10 août, et cela a cause que la catégorie des charpentiers-menuisiers doit se réunir en assemblée générale pour nommer ses délégués au comité de la Fédération ; son vote par référendum pour la fusion ayant été adopté à une forte majorité.

Donc la présente information servira en même temps de convocation.

Ordre du jour pour le 10 août : Lecture des procès-verbaux du comité. — Nomination du bureau administratif.

On compte sur la présence de tous les délégués.

Eclairage Electrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à Partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité; desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûtera le moins cher.

S'adresser au Bureau Provisoire : 36, Grande Rue.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE MODERNE. — *Section chorale mixte.* — Ce soir, à 8 heures 3/4, dernière répétition des chœurs qui seront chantés dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi, sur la Grande-Place (place d'Armes) d'Ostende. Samedi soir, de six heures et demie à huit heures, remise des tickets.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX. — La dernière marche d'entraînement que nous avons annoncée dans notre numéro du 23 courant s'est effectuée d'une façon tout particulièrement remarquable. L'itinéraire passant par Ascq, Seclin et Lille avait été établi de manière à comporter une distance de 50 kilomètres. Cette dernière épreuve élevait ainsi à 200 kilomètres l'ensemble des marches effectuées par l'Ecole au cours de l'année 1908-1909. Au rassemblement qui eut lieu samedi soir à dix heures et demie, dans la cour du Palais de Justice, 73 élèves se sont présentés. Le lieutenant Schiller qui dirigeait la marche forma deux sections sous le commandement des instructeurs Descarpentries et Delespierre et confia les délicates fonctions de guide à l'instructeur Ch. Castel. Après une rapide inspection de l'armement et de l'équipement — les vivres n'avaient pas été négligés dans cette expédition nocturne — le signal du départ fut donné. Au point du jour la colonne était arrivée sur les hauteurs du fort de Seclin et vers sept heures, après avoir parcouru 40 kilomètres et traversé Lille à une allerte qui ne décelait pas la moindre fatigue, les vaillants jeunes gens reçurent enfin l'ordre de faire la grand'halte. Le spectacle en fut très pittoresque et au milieu de la gaieté générale un réconfortant déjeuner fut absorbé. Certains élèves prouvèrent à leurs instructeurs par de copieuses ablutions prises au ruisseau voisin que les leçons d'hygiène avaient porté leurs fruits et les moins valides sortirent leurs boîtes d'ossola pour mettre en pratique les théories sur les soins à donner aux pieds avant, pendant et après la marche. Bientôt l'on se remit en route et la dernière étape fut allègrement parcourue. Vers Wasquehal, les pupilles conduits par l'instructeur Havet vinrent au devant de leurs anciens et toute la colonne rentra pour onze heures au local qu'elle avait quitté douze heures auparavant et sans avoir laissé en route une seule unité. Avant de faire rompre les rangs, le lieutenant Schiller tint à féliciter chaudement les élèves de l'école de tir et d'instruction militaire du bel exemple de volonté, d'endurance et de discipline qu'ils venaient de montrer et il leur annonça que les noms des présents à la marche de 50 kilomètres seraient inscrits sur un tableau d'honneur spécial et affichés dans la salle de réunion pendant toute l'année 1909-1910.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 28 juillet 1909

Naissances. — Alphonse Opsommer, rue Cugnot, 51. — Raymonde Leruste, rue Lafontaine, cour Desbonnet, 4. — Georges Lecomte, rue des Fossés, impasse Ingouville, 41. — Pierre Van Gendt, rue de Lannoy, 304. — Marcel Segers, rue du Moulin, cour Loridant, 4. — Emile Vandepute, rue de Lille, impasse des Arts, cour Scherpereel, 5. — Madeleine Lammelin, rue Pierre-de-Roubaix, cité Flipo, 25.

Décès. — *Florentin Agache, 73 ans, sans profession*, rue de Soubise, 8, cour Saint-Jean, 2. — Louise Riquier, 2 mois, avenue Julien-Lagache. — Pierre Marchand, 64 ans, peintre, avenue Julien-Lagache. — Rachel Lutyn, 1 jour, avenue Julien-Lagache.

CROIX

VOYAGE A LA MER. — Pour les lauréats du certificat d'études primaires qui iront à la mer lundi prochain 2 août, le départ de Croix est à 6 h. 16 pour être à Dunkerque à 8 h. Départ de Dunkerque : 7 h. 20, retour gare de Croix : 8 h. 58. Les enfants seront conduits en musique jusqu'à la mairie où les vins d'honneur leur seront offerts.

RENTES OUVRIERES. — Chez Holden, un emballeur, Georges Hersbter, 9, rue Holden, est tombé d'un escalier et s'est blessé à la jambe droite.

— Au même établissement, Marcel Folez, 17 ans, à Flers, s'est fait des coupures au bras gauche.

— A la même usine, un machiniste, Lebrun Lucien, 47 ans, 1, rue Victor-Hugo, en nettoyant une citerne a été blessé à la plante du pied droit par un morceau de verre.

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Naissances.* — Theys Octave, rue Perdue, 12. — Mascart Henri, rue de Tourcoing, 138. — André Colpin, rue de la Limite.

Décès. — Desobry Clotaire, 61 ans, teinturier, rue de Colmar, fort Boulanger, 35. — Duquesne Celette, 84 ans, *sans profession, Grande-Rue, 70.* — Gillo Pierre, 86 ans, tisserand, rue Jacquard, 17. — Goutière Rosalie, 66 ans, ménagère, rue des Ogiers, 420. — Lemai Désiré, 60 ans, rue de l'Egalité, 30.

WASQUEHAL

MORDU PAR UN CHIEN ENRAGE

Lundi dernier, M. Auguste Samyn, âgé de 29 ans, peintre, demeurant à Roubaix, *passait rue Delrue, près du Chalet des Petits-Ménages*, quand un chien s'élança sur lui et le mordit cruellement.

Le chien, dont le propriétaire est inconnu, fut abattu sur place. Voici son signalement : Chien sous poil fauve, légèrement bringé, léger collier blanc se prolongeant sous le cou jusqu'au poitrail. Taille : 0m60 environ. Race : berger belge.

M. Demora, vétérinaire à Roubaix, a examiné la bête et a trouvé qu'elle était suspecte de rage. Il a fait transporter la tête à l'Institut Pasteur aux fins d'examen microscopique.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Henri Stelandre, encolleur, demeurant à Roubaix, rue Questin, cour Bonnet, s'est fait une brûlure du 2e degré à la main droite avec de la colle bouillante.

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Parent et fils, un tisserand, Jean Marcels, domicilié rue du Cimetière, s'est fait une blessure aux reins. De l'avis du docteur Caudmond, il peut continuer son travail.

— Un étaleuse de la filature Parent-Montfort, Rosalie Rouzé, domiciliée à Leers, s'est piqué le majeur droit en travaillant. Le docteur Caudmond qui lui a donné des soins a déclaré que l'incapacité de travail serait de dix jours, sauf complications.

SUCCES SCOLAIRE. — Deux élèves de l'école de Lannoy sont déclarés admissibles à l'Ecole normale.

Chaleureuses félicitations.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué pour vendredi, à huit heures, salle de la mairie. Ordre du jour : Session de mai ; questions diverses.

LEERS

POUR LES PAUVRES. — Au cours d'un dîner intime qui eut lieu chez M. Pottier, vice-président du Bureau de bienfaisance, une quête a été faite pour les pauvres, qui a produit une somme de 8 francs.

Simple mais beau geste.

HEM

NOMINATION. — Nous apprenons que M. Prévot est nommé receveur buraliste à Hem.

CONTRAVENTION. — Une contravention a été dressée à M. Jules Detrié, domestique, au service de Mme Amand Marchand, domiciliée à Roubaix, pour avoir attelé un chien non muselé.

LYS

RENTES OUVRIERES. — A l'usine Deffrennes Canet, un mécanicien, Delrue Ferdinand, âgé de 30 ans, est tombé si malheureusement qu'il s'est fait une entorse au pied droit. Le docteur Tribout qui lui a donné des soins a déclaré que l'incapacité de travail serait de 20 jours, sauf complications.

— Un domestique de M. Delespaul, voiturier, Georges Bourit, âgé de 24 ans, domicilié à Lys, a eu le pied gauche écrasé par une roue de sa voiture.

Le docteur Wartel lui a ordonné 15 jours de repos, sauf complications.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

UNE RUADE

Un domestique de chez Mme veuve Parmentier, négociante en charbon, rue du Tilleul, Désiré Benoist, 42 ans, rue Serpentine, entrait dans l'écurie pour donner à manger aux chevaux. L'un de ceux-ci lança une ruade qui atteignit Benoist à la cuisse droite, lui faisant une contusion.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un homme de peine des Magasins Généraux de Tourcoing, rue de Roubaix, 38, Henri Terrier, 44 ans, rue de Boulogne, 128, a été blessé à l'avant-bras droit par un coup de crochet.

— A la succursale des Magasins Généraux de Paris, rue de Roubaix, 102, un ouvrier, Jules Dumortier, 32 ans, rue de la Croix Blanche, 7, en déchargeant un wagon de laine, s'est fait une déchirure musculaire à la région sacro-lombaire.

UNE BRADERIE

Comme les années précédentes, le quartier des rues de Menin et de Roncq organise une grande braderie le lundi 2 août. Les marchands sont priés de s'y installer.

DANS LES « PETITS TAPIS »

Le service de la sûreté a dressé procès-verbal à Madeleine Cornil, 24 ans, cabaretière, rue des Poutrains, qui avait occupé une servante non titulaire du certificat de bonnes vie et mœurs, Flavie Sicen, 21 ans, servante, a également fait l'objet d'un procès pour s'être fait octroyer sans posséder ledit certificat.

LES FETES DE LA CROIX-ROUGE

Nous avons annoncé à différentes reprises les grandes fêtes qui seront données dans le quartier de la Croix-Rouge les 29-30 août et 5 septembre, en remplacement du festival qui, jusque maintenant, avait lieu tous les trois ans.

Nous avons donné dimanche dernier le programme des réjouissances pour la journée du 29 août (Saint-Louis). On a pu remarquer combien les attractions offertes sont intéressantes et variées.

La journée du 30 août ne sera pas moins attrayante ; bien qu'ayant une couleur locale plus accentuée, le programme n'en sera que plus réjouissant pour les nombreux promeneurs qui se rendront dans le quartier de la Croix-Rouge. Comme le dimanche, il y aura plusieurs concours de pinsons : ces chers oiseaux ne sonnent pas de toutes nos fêtes ; puis, ce sera un bal ambulant et costumé qui mettra la joie au cœur des filles et garçons, landis que les parents admireront avec fierté les valses gracieuses qui se rappelant leur jeune temps.

Dans l'après-midi, à quatre heures et demie, il y aura une ascension aérostatique, récréation toujours si goûtée à Tourcoing. Tandis que le ballon s'élèvera majestueusement, les nombreuses sociétés du quartier : cartes, boules, longues-pipes, bouchons, coqueleurs, etc., se grouperont pour une brillante cavalcade costumée. Déjà, bon nombre de sociétés se proposent de faire des chars ; d'autres s'ingénient à trouver du nouveau pour réjouir les spectateurs.

Les Gais Pédaleurs de la Marlière et différentes sociétés de musique donneront ensuite un brillant concert et pour clôturer la journée, un magnifique feu d'artifice sera tiré aux environs du bureau des Douanes françaises.

Les plus difficiles seront satisfaits, surtout que tous ces divertissements seront relevés par l'accueil le plus cordial que leur réserve la sympathique population de la Croix-Rouge.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 28 juillet 1909

Naissances. — Borry Raymonde, rue Racine, 76. — Deruick Madeleine, rue de Reckem, 8.

Décès. — Baisez Blanche, 11 mois, rue de Gand, cour Clarisse. — Dekobel Henri, 36 ans, horticulteur, rue de l'Union, 30. — Delannoy Julie, 27 ans, piqûrière, rue du Clinquet, 77. — Carcain Odile, 80 ans, sans profession, rue Maréchal-Ney, 4.

LILLE

Tragique résolution

Dans un estaminet, rue des Rogations, un individu tente de se tuer avec son couteau

Une dramatique tentative de suicide qui, il faut l'espérer, n'aura pas de suites mortelles, s'est produite dans la soirée de mardi, rue des Rogations.

Vers cinq heures et demie, un sujet belge, Cornilis Liévin, 25 ans, scieur de bois, se trouvait en compagnie d'un camarade à l'estaminet portant le numéro 106 de la rue des Rogations, prenant une consommation au comptoir.

Liévin était un peu éméché et causait avec son ami, lorsque la porte de l'estaminet s'ouvrit. Un nommé Dubois, dont les parents habitent cité Thuillier, rue des Rogations, entra.

Le belge ayant demeuré comme logeur pendant deux ans chez les époux Dubois, avait dû les quitter à la Pentecôte, ne pouvant les payer, un accident l'ayant forcé à chômer.

En apercevant le fils Dubois, le belge lui demanda s'il voulait prendre une consommation avec lui. Il s'attendait, en effet, à un refus, en raison de certains bruits malveillants colportés à tort ou à raison ,contre lui, et que la famille Dubois n'ignorait pas.

Le fils Dubois ayant répondu affirmativement, le belge eut un rire de satisfaction et s'écria : « Eh bien, je suis content ». Puis il jeta sa casquette à terre.

La cabaretière s'occupait à servir le nouvel arrivant, quand soudain, sans que rien ne fit prévoir ce qui allait se passer, Liévin tourna le dos au comptoir. Saisissant dans sa poche un couteau à cran d'arrêt très effilé, il s'en porta, sans mot dire, un coup violent au côté gauche de l'abdomen.

Son geste avait été si rapide, que personne n'avait pu l'empêcher.

Tournoyant sur lui-même, il s'abattit lourdement sur le plancher, perdant du sang en abondance.

On lui prodigua les premiers soins puis le blessé fut transporté à la Charité, où l'interne de service l'examina.

La blessure qui aurait pu être très grave, n'a que 2 centimètres de profondeur.

M. Roussenac, commissaire de police, avisé de cette étrange affaire, a ouvert une enquête, mais Cornélis Liévin a refusé de faire connaître les raisons de sa tentative de suicide.

Sauf complications ,l'état du blessé n'est pas très grave.

CYCLISTES, OUVREZ L'ŒIL

Un employé, M. Oscar Nutte, demeurant 121, rue d'Arras, entrait mercredi vers quatre heures du soir, chez M. Brun, marchand de parapluies, 47, rue de la Monnaie, laissant à la porte sa bicyclette.

Pendant son absence, qui fut cependant très courte, un habile voleur réussit à lui subtiliser la bécane estimée 180 francs.

M. Nutte n'eut que la seule ressource d'aller conter sa mésaventure à la police qui a ouvert une enquête.

Je ne fume que le NIL

FACHEUSE INDISPOSITION

En passant mardi vers sept heures un quart du soir, place du Lion d'Or, un maçon, M. G. Lamère, 27 ans, qui retournait à son domicile, rue des Rogations, 59, fut pris d'une syncope et tomba sur la chaussée.

Transporté dans une pharmacie, le malade reçut les soins d'un docteur, puis fut ensuite reconduit à son domicile.

LES GLACES SONT FRAGILES

Des individus que la police recherche ont brisé dans le courant de la nuit de lundi à mardi, une glace d'une valeur de cent francs à l'estaminet Fontenelle, 90, rue de Tournai.

Il faut espérer que ces vandales seront bientôt connus.

Avis aux marchands forains

La chambre syndicale des forains et marchands forains du Nord et du Pas-de-Calais, organise des réunions publiques et contradictoires qui auront lieu aujourd'hui jeudi 29 juillet à onze heures du matin, chez M. Daniel, 48, rue des Sarrazins, à Lille, et demain vendredi à sept heures du soir, aux Sans-Soucis, 58, rue de Tournai, Lille.

Ordre du jour : Réorganisation du Syndicat.

NOS BLEUETS A BRUXELLES

C'est aujourd'hui jeudi, à 6 heures 30 du matin, que nos Bleuets quitteront Lille, sous la conduite de l'économe et de trois instituteurs, se rendant à Bruxelles, où ils seront reçus par la Chambre de commerce française de cette ville. Leur séjour dans la capitale belge sera de deux jours et les Bleuets rentreront vendredi soir, à minuit.

FOIRE DE LILLE

Une foule assez nombreuse stationnait hier, place de la République, sur le terre-plein du Palais des Beaux-Arts, suivant pas à pas et avec un certain intérêt, les gestes d'un homme traçant sur le sol des lignes.

Ici, chuchotait-on, ce sera la Femme à barbe, là le Veau à trois têtes et aussi les fatmas de Saint-Sauveur... etc.

Les curieux s'étant renseignés apprirent avec satisfaction qu'il s'agissait du travail de répartition des emplacements pour les baraques foraines.

Elle voulait mourir

Une fleuriste neurasthénique se blesse d'un coup de ciseau, boit de l'ammoniaque et veut se jeter sous un car pour mourir.

Dans la soirée de mercredi, vers 10 heures, des passants longeant la rue Solférino apercevaient une femme de mise correcte, mais semblant très surexcitée, qui suivait la voie des tramways.

Intrigués par ses allures suspectes, ils la suivirent et ne furent pas peu surpris de voir la passante se diriger droit vers un car qui arrivait à vive allure.

Le car s'arrêta heureusement avant que la femme qui semblait vouloir se jeter dessous ait réussi dans son dessein.

On s'empressa autour d'elle et l'on s'aperçut — outre son état d'exaltation — qu'elle perdait du sang au côté gauche de la poitrine.

De plus en plus intrigués, les passants l'interrogèrent, mais la jeune fille de s'écrier : « N'accusez personne, c'est moi qui me suis frappée. »

La blessée fut conduite dans une pharmacie où on lui prodigua les soins que nécessitait son état.

M. Roussenac, commissaire de permanence ouvrit une enquête et apprit que la désespérée était neurasthénique et atteinte de la folie de la persécution, avait décidé de se donner la mort.

Elle déclara se nommer Jeanne Belloguet, 33 ans, née à Bruxelles, fleuriste, habitant 164, rue Solférino.

Interrogée, elle raconta que vers huit heures du soir, se trouvant chez elle, elle s'était porté un coup de ciseau au côté gauche. N'ayant réussi qu'à se faire une blessure superficielle, elle s'empara d'une fiole remplie d'ammoniaque et en avala le contenu.

N'ayant pas réussi à s'empoisonner, elle résolut de gagner la rue afin de se jeter sous un car.

C'est à ce moment heureusement que l'on s'aperçut des agissements de la désespérée, qui suppliait de la laisser aller se jeter dans la Deûle.

Après avoir été pansée et pris un sérieux vomitif, le médecin la fit conduire d'urgence en voiture d'ambulance à l'hôpital de la Charité.

Son état quoique sérieux ne met pas, paraît-il, ses jours en danger.

Avis : Cyclistes et Photographes, c'est aux Galeries Lilloises qu'on trouve le plus de choix p^r cycles et photograp. Demand. tarif

Les petits fous du Roy

LES BOUFFONS DE « L'ACTION FRANÇAISE ESSAIENT D'INJURIER LE MINISTERE ET LA REPUBLIQUE.

Les petits jeunes gens qui, sous prétexte de servir le roy Philippe dit Gamelle, se sont donné pour mission de réjouir les foules par l'étalage de leur sottise, ont manifesté hier.

Ils ont manifesté du haut de leur balcon, au deuxième étage d'un immeuble de la Grande-Place ; on a l'héroïsme que l'on peut et que celui qui n'a jamais eu « la frousse », leur jette la première pierre !

Au fond, ils avaient raison, les jolis petits camelots du roy ! Dans la foule ils auraient risqué à dire des bêtises, de se faire tirer les oreilles par quelque républicain mal élevé ou de se faire caresser le côté pile par quelque botte roturière.

Ils préférèrent la prudente manifestation d'un écrit anonyme, hors de la portée des taloches populacières, leur distinction native — tout le monde est là dedans fils d'épicier, à moins que ce ne soit ouvrier dans une filature bien pensante — les empêchant de se commettre avec un quelconque citoyen.

Vers deux heures de l'après-midi, les petits messieurs assoiffés de réclame de « L'Action Française », exhibaient un placard en calicot (on ne saurait demander plus ou mieux à ces sous produits des comptoirs paternels) sur lequel était concrétées, en lettres grandes comme cela, les pensées profondes de ces messieurs sur l'actualité politique :

« La carrière de Briand :
« 1892-1904, anarchiste anti-patriote ;
« 1906, ministre de l'instruction publique ;
« 1909, président du conseil.
« Voilà la République ! »

Cela sortait des méninges, mises à la torture, d'un petit monsieur dont la face exhibée en public est un permanent outrage à la pudeur et qui joint à cette éminente qualité celle d'être l'ami de Réal del Sarte dont on connaît le rôle délicat dans certaine affaire scandaleuse.

Le petit jeune homme avait ressenti le besoin d'être protégé, — bien qu'il exécrat la « Gueuse » — par quelqu'un qui fut dans les huiles ; un huissier veillait sur lui.

Cette cacade que supportaient mal quatre bâtons fit d'abord sourire les bonnes gens du mercredi venus à Lille pour vendre leur blé, puis on se demandait ce que cela pouvait signifier.

Comme du monde s'amassait la police intervint ; on fit aux jeunes « Triboulet » l'honneur de leur déléguer un commissaire de police pour les sommer de retirer le placard injurieux.

Comme ils refusaient d'en rien faire, l'échelle des pompiers fut amenée au pied de l'immeuble et développée, un sergent y grimpa et d'une main preste lacéra la toile des camelots.

L'auteur de ce pétard prit soin de demander, toujours assisté de son huissier, qu'on lui donne la joie de la Cour d'Assise.

Nous croyons savoir qu'il est question, dans les milieux bien pensants, de lui offrir par souscription une feuille de vigne suffisamment vaste pour l'abriter entièrement.

De tous ces faits graves le commissaire de police du quartier a rédigé un procès-verbal que le parquet examinera.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE ?

Il y a quelques jours une lettre anonyme parvenait au commissariat central, dénonçant un individu habitant Lille et ancien soldat au 29e d'artillerie à Laon, comme détenant chez lui des obus du type P.

La police avertit le gouverneur de la place de Lille, mais quand l'appareil judiciaire fut mis en mouvement, l'individu était disparu.

On apprit que le soi-disant espion était parti habiter près de Bouchain; le parquet de Valenciennes ordonna des recherches mais là encore la police fit buisson creux.

L'enquête continue; on doute qu'elle donne des résultats.

LE DRAME DU FRESNELET

On se souvient que dans la nuit du 1er au 2 juillet dernier, un ouvrier agricole, Hilaire Rembert, 19 ans, en sortant de la maison de tolérance portant le numéro 9 de la rue du Frênelet, blessa d'un coup de couteau au ventre le tenancier Hier.

M. Delalé, chargé de l'enquête, vient de la clore, en renvoyant devant le tribunal correctionnel Hilaire Rembert, qui comparaîtra à l'audience du 31 juillet, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.

TROP BIEN SECHEE

Après avoir fait sa lessive, mardi, Mme Augustine Bultez, 18 ans, mécanicienne, demeurant 1, rue du Bourdeau, avait mis son linge à sécher sur des cordes, dans sa cour.

Son étonnement fut douloureux lorsqu'elle constata mercredi matin la disparition de son linge, estimé 20 francs. Sa seule consolation fut de se plaindre à la police, qui a ouvert une enquête.

POUR FETER SAINTE-MARTHE

C'était hier que l'on offrait des compliments et des fleurs aux cabaretiers. Des individus, n'ayant sans doute aucune économie afin de souhaiter la fête à un de leurs copains établi cabaretier, se sont introduits la nuit dernière dans le jardin de M. Desablin, 6, rue du Ballon, et y ont subtilisé trois pots de fleurs, estimés 6 francs.

Redoutant non sans raison que l'on vienne à nouveau s'approvisionner à si bon compte de fleurs et de pots, le propriétaire s'est plaint à la police, qui a ouvert une enquête.

UN BAIN DE BOUE

Mlle Jeanne Cordonnier, demeurant rue de Bellone, 77, se promenait mercredi vers onze heures du matin, dans le bois de la Deûle, à l'ombre des grands arbres, lorsque soudain, un malencontreux coup de vent fit envoler son châle, qui alla tomber dans un fossé desséché.

La jeune fille, sans se soucier du danger qu'elle courait, se précipita dans le fossé afin de reprendre le châle.

Mais, hélas ! elle s'enfonça dans la vase et ce ne fut que grâce à l'intervention d'un garde du bois que la jeune fille fut retirée de sa fâcheuse situation.

Conduite au poste d'octroi voisin, elle put réparer les désastres que la boue du fossé avait causés dans sa toilette.

JEUNESSE ARTISTIQUE LILLOISE

La Jeunesse Artistique Lilloise a formé son bureau comme suit :

Président, G. Theeten ; vice-président, E. Guérin ; trésorier, Pierrard ; secrétaire, E. Van den Hend.

Les amateurs de concert sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 31 courant à huit heures et demie du soir, 300, rue Nationale.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution solennelle des prix de l'Ecole des Beaux-Arts sera faite le dimanche 1er août 1909, à neuf heures et demie du matin, dans la salle du Conservatoire.

— La distribution des prix du Conservatoire de musique de Lille aura lieu dans la salle du Théâtre, place Sébastopol, aujourd'hui jeudi 29 juillet, à huit heures et demie du soir.

PENSIONNAT PINCHART
Section de Famille. Préparation à toutes les carrières
Ecole Supérieure Professionnelle
HAUBOURDIN (20 minutes de Lille)

VOYAGE A OSTENDE

Le comité Paul Bert fait savoir aux membres du Parti, parents et amis, qu'il organise pour le 8 août prochain, un voyage à Ostende pour ses pupilles. Les personnes qui désireraient y participer, sont priées d'apporter leur adhésion au siège, rue Pierre-Legrand, 266 bis, estaminet de l'Avenir.

Prix : chemin de fer seul, 3 fr. 55, pour les personnes qui voudraient profiter de la réduction ; pour celles qui voudraient manger à l'hôtel, les deux repas, le coût du voyage, nourriture comprise, sera de 6 francs par personne. Prix spécial pour les enfants.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au siège.

NOTA. — Il ne sera plus reçu d'adhésions après le 1er août.

Voici le programme de la journée :

⁂

Rendez-vous au siège, à cinq heures du matin ; départ en musique à cinq heures un quart précises ; départ du train à 5 h. 59 ; arrivée à Ostende, à 8 h. 50.

A neuf heures et demie, réception à l'Hôtellerie du Peuple.

A dix heures, promenade à la plage.

A onze heures, retour pour le déjeuner à l'Hôtel du Peuple.

A midi et demi, promenade en ville pour se rendre à la plage.

A deux heures, grand bal sur la plage avec orchestre de vingt musiciens.

De trois à quatre heures, concours de constructions en sable pour les enfants de la Jeunesse Socialiste et divertissements divers.

A cinq heures, retour à l'Hôtel pour dîner.

A sept heures, départ d'Ostende par train spécial, pour arriver à Lille à dix heures.

EST-CE UN SATYRE ?

Sous ce titre nous avons relaté hier l'arrestation d'un nommé Depauw, accusé d'actes immoraux sur des fillettes qu'il attirait dans le jardin de Fives.

M. Jénot, commissaire de police, a fait subir un nouvel interrogatoire au prévenu qui persiste à nier tous les faits qui lui sont reprochés.

Depauw a été déféré au Parquet ; M. Delalé, juge d'instruction, a été chargé de suivre cette affaire.

Au Parquet

UN VOLEUR TOURQUENNOIS. — M. Houeix a renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour comparaître à l'audience du 31 juillet, le nommé Eugène Deron, 16 ans, de Tourcoing, qui s'est rendu coupable, en mai dernier, de deux vols, le premier de 2.000 fr., au préjudice de M. Lorthiois fils, et l'autre de 25 fr. à M. Florent, cabaretier à Mouvaux.

LE DRAME DE SAINGHIN. — M. Delalé a confronté à Sainghin-en-Weppes, Louis Magret, accusé de tentative de meurtre sur la personne du soldat Régis Lallement, son camarade.

La victime et l'accusé ont maintenu leurs dires antérieurs. Magret comparaîtra pour coups et blessures à l'audience correctionnelle du 31 juillet.

ENFANTS MARTYRS A WATTRELOS.—Ainsi que nous le disions hier, M. le docteur Dutilleul, médecin légiste, a examiné les enfants des époux Vandenbroecke. Le praticien a constaté que les enfants étaient dans un état déplorable à cause du manque de soins et de nourriture, mais n'a relevé sur eux aucune blessure ou trace de coups.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

EXPLOIT DE VIGILE. — Sous ce titre, nous avons relaté l'aventure survenue à un habitant de la commune. L'enquête ouverte par la police à ce sujet suit son cours.

Aujourd'hui, le vigile Delpierre, qui dessert Lambersart nous affirme qu'il n'est pour rien dans cette affaire. Dont acte.

ANCOISNE

LES CAMBRIOLEURS AU PRESBYTERE

Dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, le presbytère d'Ancoisne a été visité par des cambrioleurs.

Les malandrins fouillaient la cuisine quand le curé attiré par le bruit, se leva et mit en fuite les voleurs en tirant dans leur direction un coup de revolver. La gendarmerie de Seclin a ouvert une enquête.

SANTES

LA MORT DE « COUET »

Qui donc à Santes ne connaissait pas « Couet », ce vieillard au masque étrange, hôte habituel de l'asile de nuit.

Dimanche, on ne le vit pas circuler comme à son habitude dans les rues de la commune. Lundi sa présence manquait. Mardi on le chercha et l'on trouva son cadavre couché sur le bas-flanc de l'asile de nuit.

Dit « Couet », Louis Canet, était âgé de 80 ans et était originaire de Saint-Jans-Cappel.

Sa mort semble être due à une congestion causée par une trop forte absorption d'alcool.

Hazebrouck

EXPOSITION. — Une exposition de travaux de couture et de peinture exécutés durant l'année scolaire 1908-1909, par les élèves de l'école des filles de la rue de l'Orphéon, aura lieu dans une des salles de cet établissement, les dimanche 1er et lundi 2 août.

Les nombreuses familles qui ne manqueront pas de la visiter constateront que les jeunes élèves de cette école y reçoivent une éducation aussi complète que possible.

ARRESTATIONS. — M. Cabridin, commissaire de police, à Hazebrouck, a mis en état d'arrestation pour vagabondage les nommés Linot Jean, 10 ans, et Mausera Pierre tous deux sujets allemands.

Douai

ACCIDENT DE BICYCLETTE

Passant, boulevard Faidherbe, un cycliste est allé se jeter contre un arbre.

Le choc fut si violent que le malheureux cycliste, blessé à la tête, s'évanouit.

Après avoir reçu des soins, il put regagner son domicile.

LISTE PREPARATOIRE DES JURES

Le Maire de Douai donne avis que la liste préparatoire des jurés pour l'année 1910, sera déposée, à partir du 4 août, au greffe de la justice de paix du canton de Douai-Sud, où l'on pourra en prendre connaissance.

PINCE

Au moment où il avait le ventre à table, le nommé Giachello Antoine, 20 ans, originaire de Bollezeele (Nord), s'est fait arrêter par la police de sûreté de Douai, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Lille qui l'a inculpé d'abus de confiance.

Giachello, qui avait donné un faux état civil, a été d'abord conduit au bureau de police, puis mis à la disposition de M. le procureur de la République.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COURCHELETTES

UN BATEAU QUI SOMBRE. — A proximité du chantier de construction de bateaux de M. Vaast une péniche, chargée de 100 tonnes de graines de lin, a sombré.

La valeur du chargement est d'environ 30.000 francs.

SOMAIN

MANDAT D'ARRET. — Le nommé Désiré Blasseau, né à Fresnes (Nord), en 1878, se disant voyageur d'articles pour brasseries, a été arrêté par la gendarmerie de Somain, sous l'inculpation d'escroqueries, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Douai où il sera transféré.

BUGNICOURT

COUP DE COUTEAU

La nommée Adélaïde Ansart, 16 ans, a porté plainte contre le nommé Jules Petit, mineur à Bugnicourt ; celui-ci lui aurait porté un coup de couteau qui l'aurait blessée à la main droite.

Les deux familles vivaient, paraît-il, en mauvaise intelligence.

PAS-DE-CALAIS

MONTIGNY-EN-GOHELLE

LE SEXE FAIBLE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Mme Dubois, débitante, qui a administ